

La formation en recherche

à l'Université de Hearst



UNIVERSITÉ
DE HEARST
DEPUIS 1953

Hearst • Kapuskasing • Timmins

Comme *nulle part* ailleurs

Table des matières

| | |
|---|----|
| La place de la formation en recherche à l'Université de Hearst | 4 |
| Les étapes et les cours du volet « formation en recherche » | 5 |
| Les étapes | 5 |
| Les cours | 6 |
| Définir les rôles et les attentes | 8 |
| Directeur, directrice | 8 |
| Comité d'éthique en recherche de l'Université de Hearst | 8 |
| Type de travail terminal | 8 |
| Les types de travaux de recherche | 9 |
| Le travail de recherche classique | 9 |
| L'essai | 11 |
| Le projet d'initiative communautaire | 13 |
| Le projet de création | 16 |
| Annexe I - Cotes et descriptions des cours (transcodés) associés au volet formation en recherche | 19 |

La place de la formation en recherche à l'Université de Hearst

La formation à l'Université de Hearst a notamment pour objectif d'éveiller l'intérêt de la clientèle vis-à-vis de la recherche au sens large, et cela inclut le développement de savoir-faire comme l'intégrité intellectuelle, la collecte d'informations et de données, l'analyse et l'évaluation critique de documents. Un volet en recherche est présent dans l'ensemble des programmes d'études, particulièrement dans les programmes de psychologie et en étude des enjeux humains et sociaux (EEHS). Le présent guide offre un aperçu des objectifs et des composantes de cet important volet d'un parcours étudiant à l'Université de Hearst.

Débutant par l'identification de questions de recherche et de stratégies pour y répondre, nombre de cours offerts impliquent une initiation à la culture du sujet étudié par un survol de la littérature existante. L'apprentissage se poursuit avec le choix de stratégies permettant d'aborder une problématique de manière rigoureuse, logique et systématique au moyen de méthodes quantitatives ou qualitatives.

Dans le cas des programmes avec spécialisation, ce développement de savoir-faire en recherche, théorique ou appliquée, culmine avec la réalisation d'un mémoire de fin de baccalauréat qui prendra soit la forme d'un travail de recherche classique, d'un essai, d'un projet d'initiative communautaire ou d'un projet de création. Ce mémoire de fin de baccalauréat doit faire la preuve, quelle que soit l'option retenue, d'une démarche basée sur l'érudition, les capacités d'analyse et de synthèse, l'esprit critique, la logique, la rigueur et l'intégrité intellectuelle.

L'Université de Hearst s'engage à stimuler des initiatives qui favorisent dès le premier cycle des expériences de recherche répondant aux exigences universitaires.

Les étapes et les cours du volet « formation en recherche »

Les étapes et des cours du volet « formation en recherche » varient selon le programme d'études choisi.

A. Les étapes

1. Première année du programme

Les professeures et les professeurs à l'Université de Hearst chercheront, dès la première année, à ouvrir le champ au questionnement et ainsi contribuer à donner un sens aux études. Il s'agira d'apprendre aux étudiantes et aux étudiants à se questionner et de les inviter à se questionner dans tous les cours et, de manière plus précise par la suite, dans les cours de méthodes et de travail de recherche.

2. Les années 2 et 3

La formation en recherche vise ensuite à amener les étudiantes et les étudiants à dépasser cette étape du questionnement. Parallèlement aux cours, des lectures et des services d'appui, notamment le mentorat et les carrefours d'apprentissage, pourront aider à développer la connaissance nécessaire à l'élaboration d'un travail de recherche de longue haleine.

3. L'année 4, pour les programmes de 4 ans (120 crédits)

Vers la fin de la troisième année, une rencontre destinée à préparer un travail de recherche terminal aura lieu. Il s'agira d'une rencontre de groupe, possiblement par campus, coordonnée par les titulaires des cours de recherche de l'année terminale. La rencontre aura pour but d'amener les étudiantes et les étudiants à réfléchir à leurs intérêts de recherche et à un possible sujet de recherche pour ce projet de quatrième année. Elle servira également à présenter les quatre types de travaux pour que chacun et chacune puisse aussi commencer à réfléchir au format souhaité pour son travail.

Dès le début de leur quatrième année, les étudiantes et les étudiants devront proposer une question à développer et préparer un plan pour ensuite mettre en œuvre une recherche qui démontrera l'intégration de l'ensemble des apprentissages dans le programme.

B. Les cours

Le tableau suivant présente les cours qui composent le volet « formation en recherche » dans chacun des programmes.

| PROGRAMME | | TRADUCTION | ADMINISTRATION DES AFFAIRES | GESTION | CONCENTRATION EN ÉTUDE DES ENJEUX HUMAINS ET SOCIAUX | SPÉCIALISATION EN ÉTUDE DES ENJEUX HUMAINS ET SOCIAUX | SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE | SPÉCIALISATION EN PSYCHOLOGIE + MAJEURE EN ÉEHS |
|--------------------------------------|-------|------------|-----------------------------|---------|--|---|-------------------------------|---|
| COURS | | | | | | | | |
| Méthodologie du travail intellectuel | 3 cr. | | | | | | | |
| Statistiques I | 3 cr. | | | | | | | |
| Statistiques II | 3 cr. | | | | | | | |
| Méthodes I | 3 cr. | | | | | | | |
| Méthodes II | 3 cr. | | | | | | | |
| Travail de recherche | 9 cr. | | | | | | | |

cours facultatifs

cours obligatoires

non disponible

De façon plus spécifique, voici un résumé de la contribution de chacun des cours du volet.

1. Contribution du cours de méthodologie du travail intellectuel

Le cours Méthodologie du travail intellectuel présentera les méthodes et les techniques nécessaires pour réaliser un travail intellectuel de niveau universitaire. On insistera particulièrement sur la recherche documentaire sous toutes ses formes, dont la recherche en bibliothèque et dans Internet; on favorisera par ailleurs une connaissance des moyens qui permettent de s'assurer de la précision et de la pertinence de l'information trouvée, éléments essentiels à la réussite de toute initiative de recherche.

Ce cours incitera les étudiantes et les étudiants à développer les savoir-faire associés à la recherche. Pour approfondir ces savoir-faire et développer des savoir-être qui favorisent la réussite scolaire, les étudiantes et les étudiants pourront faire appel aux carrefours d'apprentissage.

2. Contribution des cours de statistiques

Le cours Statistiques I initiera les étudiantes et les étudiants à l'étude des statistiques descriptives et inférentielles, sous-disciplines essentielles à la manipulation de variables qu'exige la vérification d'hypothèses d'un travail de recherche théorique, expérimentale ou clinique.

Le cours Statistiques II mettra l'accent sur l'analyse de données. Plus précisément, il visera à fournir à l'étudiant et à l'étudiante des connaissances pratiques sur des techniques employées pour traiter et interpréter des données recueillies, dans une perspective se situant au-delà des données elles-mêmes. Il sera axé sur l'étude de la relation entre deux ou plusieurs variables.

3. Contribution des cours de méthodes

Les cours de deuxième année Méthodes I et Méthodes II offriront une initiation qui permettra aux étudiantes et aux étudiants de se familiariser avec toutes les étapes de la méthode scientifique et de développer un intérêt pour la recherche. Cette formation les préparera à entreprendre des recherches autonomes de fin de baccalauréat et de deuxième cycle.

4. Contribution du cours Travail de recherche

Comme mentionné précédemment, durant leur quatrième année universitaire, les étudiantes et les étudiants inscrits au baccalauréat spécialisé en psychologie ou en étude des enjeux humains et sociaux devront réaliser un travail dirigé dans le cadre du cours de travail de recherche. Comparativement au projet d'initiation réalisé dans le cadre des cours Méthodes I et Méthodes II, celui-ci exigera une recension des écrits plus importante, le développement d'une méthodologie plus solide, une application plus poussée et, bien entendu, une plus grande autonomie de la part du chercheur et de la chercheuse.

Ce travail dirigé ou projet terminal pourra prendre diverses formes : un travail de recherche classique, un essai, un projet de création ou un projet d'initiative communautaire¹.

Dans tous les cas, les objectifs que l'on cherchera à atteindre seront les suivants : objectivation, distanciation du sens commun, créativité, méthode, rigueur, préparation aux études supérieures, épanouissement intellectuel, appropriation de moyens de confronter des idées, avancement de la pensée humaine et autonomie.

Outre les crédits du volet « formation en recherche », d'autres cours du curriculum permettront d'approfondir ou de consolider certains savoir-faire propres à la démarche scientifique : problématisation (recherche documentaire, recension d'écrits, cadre théorique, formulation d'hypothèses), méthodologie (techniques de recherche qualitatives ou quantitatives), analyse et interprétation de données, rédaction de rapports.

¹ Il est fortement recommandé que les étudiantes et les étudiants de psychologie qui suivent le cours *Travail de recherche* adoptent l'approche traditionnelle, bien qu'il sera toujours possible de choisir un des trois autres types de travaux.

Définir les rôles et les attentes

Nous présentons ici quelques définitions dans le but de clarifier les rôles et les attentes liés au déroulement du volet « formation en recherche ».

A. Directeur, directrice

Les directeurs et directrices sont les titulaires du cours Travail de recherche². Normalement, le vice-rectorat nomme deux membres du corps professoral comme titulaires du cours, et ce, pour chaque année scolaire.

Les directeurs et directrices sont alors responsables du cours Travail de recherche, de son contenu et du cheminement des étudiantes et des étudiants inscrits au cours. Étant donné les différentes options de recherche prévues, la charge de direction sera distribuée entre les titulaires en fonction des types de travaux de recherche des étudiantes et des étudiants, soit : 1) le travail de recherche classique; 2) les autres projets de recherche : essai, projet d'initiative communautaire ou projet de création. Ainsi, toutes les personnes inscrites au cours ayant opté pour le travail de recherche auront le même directeur ou la même directrice. L'autre titulaire du cours dirigera les travaux de toutes les personnes ayant choisi de faire un essai, un projet d'initiative communautaire ou un projet de création pour une année scolaire donnée.

B. Comité d'éthique en recherche de l'Université de Hearst

Le Comité d'éthique en recherche de l'Université de Hearst (CERUH) doit approuver tout projet qui met l'étudiant ou l'étudiante en contact avec des sujets humains. La question d'éthique en recherche est importante et sera abordée dans les cours associés au volet « formation en recherche ».

C. Type de travail terminal

Dans le cours Travail de recherche, quatre types de travaux sont prévus :

- le travail de recherche classique;
- l'essai;
- le projet d'initiative communautaire;
- le projet de création.

Normalement, l'étudiant ou l'étudiante signale au secrétariat général, avant la fin de sa troisième année dans le programme, le type de travail de recherche qu'il ou elle souhaite mener en quatrième année. Le ou la titulaire responsable du type de travail que l'étudiant ou l'étudiante aura choisi assurera alors d'office la direction de sa recherche et l'accompagnera tout au long de l'année, en suivant la description du cours et le plan de cours.

² Sous une, certaines ou toutes les cotes suivantes : GÉOG 4104, HIST 4104, INTE 4104, LITT 4104, PSYC 4104, SOCI 4104.

Les types de travaux de recherche

A. Le travail de recherche classique

1. Description

La personne qui choisit d'effectuer un travail de recherche classique comme mémoire de fin d'études devra réaliser un projet qui répond aux exigences de la démarche scientifique en adoptant une méthode appropriée à la problématique étudiée.

Le travail de recherche classique nécessite que l'étudiant ou l'étudiante :

- a. se familiarise avec l'ensemble des connaissances liées à son objet de recherche;
- b. synthétise ces connaissances pour arriver à identifier une question de recherche qui contribuera à l'avancement des connaissances de l'objet d'étude;
- c. opérationnalise cette question en transformant les concepts abstraits en indicateurs observables et mesurables;
- d. développe des outils qui serviront à recueillir les données;
- e. décrit, analyse et interprète les résultats qui permettront de répondre à la question de recherche;
- f. rédige un rapport et présente oralement son projet de recherche.

2. Objectifs d'apprentissage

- a. approfondir la connaissance de la démarche scientifique;
- b. acquérir une solide connaissance des méthodes et des techniques nécessaires pour mener à bien une recherche scientifique;
- c. étudier à fond les connaissances liées à un sujet d'étude choisi (concepts clés, méthodes, approches théoriques);
- d. développer des compétences poussées d'analyse, de synthèse et de réflexion critique;
- e. améliorer sa capacité à formuler un discours structuré, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- f. développer des connaissances dans l'analyse de données qualitatives ou quantitatives;
- g. se sensibiliser aux questions qui touchent l'éthique en recherche;
- h. poursuivre son cheminement vers une autonomie intellectuelle et professionnelle.

3. Démarche méthodologique

- a. La problématique
 - identifier un objet de recherche;
 - effectuer une recension des écrits qui mène à l'inventaire et à l'examen critique de publications sur le sujet;
 - proposer une question de recherche originale, puis une ou des hypothèses, à la lumière des informations présentées dans la recension des écrits;
 - opérationnaliser la question de recherche en transformant les concepts étudiés en indicateurs observables et mesurables.

- b. La méthodologie
 - choisir une méthode de recherche qui est appropriée au sujet d'étude. Parmi les méthodes possibles, on retrouve l'observation, l'entrevue, le sondage, la méthode expérimentale et l'analyse de contenu (écrit, audio, visuel et audiovisuel);
 - construire l'instrument de collecte de données ou la grille d'analyse;
 - délimiter et justifier l'échantillon;
 - évaluer les enjeux éthiques liés au projet et à la collecte des données.
- c. La collecte de données
 - collecter les données en respectant les règles de l'éthique qui s'imposent.
- d. L'analyse des données et l'interprétation des résultats
 - préparation (saisie) des données qualitatives ou quantitatives;
 - analyse, description et interprétation des données recueillies;
 - présentation des résultats obtenus et discussion des conclusions qu'on peut en tirer;
 - identification des limites de la recherche;
 - ouverture sur des pistes de recherche;
 - diffusion du projet de recherche (orale et écrite).

4. Déroulement du cours

- a. Fin de la troisième année
 - participation obligatoire à une rencontre d'orientation organisée par les titulaires du cours Travail de recherche;
 - rencontre avec le directeur ou la directrice pour discuter des intérêts de l'étudiant, de l'étudiante, et d'un possible sujet de recherche.
- b. Bloc 1
 - problématique
- c. Bloc 2
 - création de l'instrument de collecte de données ou de la grille d'analyse;
 - demande au CERUH;
 - rédaction de la méthodologie;
 - collecte de données et préparation (saisie) des données.
- d. Bloc 3
 - analyse des données;
 - discussion et conclusion;
 - rédaction;
 - soutenance à l'occasion d'un séminaire ouvert au public.

B. L'essai

1. Description

La personne qui choisit de faire un essai³ comme mémoire de fin d'études doit entreprendre un travail de recherche, de réflexion, d'analyse et de création. L'énumération qui suit vise à rendre compte de ce qu'est un essai, des exigences de ce dernier et des attentes à l'égard des étudiantes et des étudiants quant à ce dernier.

- a. La production d'un texte indépendant⁴ favorise la compréhension et l'appropriation des théories et des concepts exposés.
- b. Il faut chercher à explorer un sujet de manière nouvelle, à la lumière d'une préoccupation centrale basée sur une pensée ou une intuition personnelle ou non déjà identifiée ailleurs.
- c. L'essai :
 - sert à explorer des questions complexes ou des champs de la réalité encore mal définis ou peu exploités par des travaux scientifiques;
 - exige un travail de distanciation par rapport au prêt-à-penser;
 - repose sur la consultation de sources existantes diversifiées ayant traité du phénomène étudié;
 - est un travail de création qui ne peut se cantonner, ni à citer des auteurs, ni à les résumer, ni à strictement commenter leur travail, ce qui sous-entend une réorganisation originale de l'information traitée;
 - exige la manipulation de concepts et de théories;
 - suppose un travail de comparaison, d'interprétation, de synthèse et de critique.
 - peut éventuellement déboucher sur une hypothèse à vérifier par la communauté scientifique;
 - adopte une forme provisoire ou non définitive, comme c'est le cas avec les autres travaux de recherche;
 - favorise l'atteinte d'objectifs des niveaux supérieurs de la taxonomie de Bloom (analyse, synthèse, évaluation);
 - est une contribution à l'avancement de la connaissance.

2. Objectifs d'apprentissage

- a. approfondir les connaissances liées à un sujet d'étude choisi (concepts clés, méthodes, approches théoriques, perspective interdisciplinaire);
- b. développer des compétences poussées de réflexion critique, de synthèse, d'analyse et d'argumentation;
- c. améliorer sa capacité à formuler un discours structuré tant à l'oral qu'à l'écrit;
- d. adopter une démarche et un comportement conformes aux principes de l'intégrité intellectuelle;
- e. travailler de façon autonome en respectant les échéanciers;
- f. améliorer son sens de l'initiative et de la responsabilité;
- g. poursuivre son cheminement vers une autonomie intellectuelle et professionnelle.

³ L'essai tel que présenté ici constitue la forme privilégiée dans le cadre de notre formation. Bien sûr, d'autres formes d'essai existent dans d'autres contextes de formation.

⁴ Un texte indépendant exige le développement d'une pensée autonome, même si cette dernière s'appuie sur d'autres textes.

3. Démarche méthodologique et déroulement du cours

a. Fin de la troisième année

- participation obligatoire à une rencontre d'orientation organisée par les titulaires du cours Travail de recherche;
- rencontre avec le directeur ou la directrice;
- réfléchir au choix d'une thématique d'étude.

b. Bloc 1

- choisir une thématique d'étude;
- choisir l'objectif qu'on se fixe : explorer un domaine, critiquer un point de vue, avancer une idée nouvelle, faire le point sur une question, poser une question nouvelle, etc.; quel que soit l'objectif retenu, l'esprit général doit être de viser un traitement original de la thématique à l'étude;
- formuler l'objet de la réflexion : préciser l'angle emprunté pour orienter le nécessaire survol des sources documentaires;
- commencer le survol des sources documentaires sur le sujet de réflexion en cherchant à établir ou à dégager les lignes de force et la perspective d'ensemble de l'essai en fonction de l'objectif préalablement défini.

c. Bloc 2

- poursuivre et compléter le survol des sources documentaires;
- revenir sur l'objet de la réflexion qui avait été préalablement défini, pour le confirmer ou le modifier à la lumière du travail accompli jusqu'à maintenant;
- mettre au point un plan de rédaction détaillé;
- rédiger la première partie de l'essai⁵, ce qui consiste à laisser parler les auteures et les auteurs qui se sont intéressés au sujet de réflexion abordé, ce qui permet de faire ressortir les connaissances et savoirs accumulés par rapport à notre objet de questionnement.

d. Bloc 3

- rédiger la seconde partie de l'essai, ce qui consiste à développer un point de vue original permettant d'atteindre l'objectif qu'on s'était fixé au départ (explorer, critiquer, etc.);
- préparer la présentation orale de l'essai pour la fin du bloc.

⁵ La rédaction du document final doit compter au total une cinquantaine de pages. La rédaction de ce texte doit se faire en respectant les normes indiquées dans *Présentation d'un travail de recherche et d'une dissertation*.

C. Le projet d'initiative communautaire

1. Description

La personne qui choisit de faire un projet d'initiative communautaire comme mémoire de fin de baccalauréat doit entreprendre un travail de recherche, d'analyse et de création qui mènera à la réalisation d'un projet visant à répondre à des besoins exprimés par une entreprise ou un organisme social ou communautaire de la région.

Les projets permettront aux milieux sociaux et communautaires de bénéficier des ressources universitaires afin d'étudier des questions d'importance pour eux et de développer de nouvelles initiatives.

En retour, ces projets permettront aux étudiantes et aux étudiants de devenir des partenaires actives et actifs dans leur communauté, et d'acquérir des habiletés et des compétences professionnelles telles que le développement de relations humaines dans un contexte professionnel, l'établissement d'un réseau de contacts et une sensibilisation accrue à la réalité vécue dans les organismes communautaires.

L'idée initiale qui mène à un projet d'initiative communautaire pourrait prendre différentes formes, selon les besoins identifiés par les partenaires communautaires. Outre l'essai, dont nous avons traité à la section précédente, et le travail de recherche avec démarche de vérification, qui pourrait être utilisée pour évaluer diverses facettes d'un programme d'intervention (sa pertinence, son taux d'adoption par les populations visées, son efficacité, par exemple), l'étudiant ou l'étudiante pourra concevoir un projet d'initiative communautaire dans le cadre du cours Travail de recherche.

2. Objectifs d'apprentissage

- a. approfondir les connaissances liées à une thématique d'étude choisie;
- b. développer des compétences poussées d'analyse, de synthèse, d'argumentation et de réflexion critique;
- c. formuler un discours structuré, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- d. développer la capacité de s'adresser oralement ou par écrit, ou les deux, à divers publics;
- e. améliorer le sens de l'initiative et de la responsabilité;
- f. être capable de travailler au sein d'une équipe interdisciplinaire;
- g. poursuivre son cheminement vers une autonomie intellectuelle et professionnelle.

3. Démarche méthodologique

- a. Fin de la troisième année :

Participation obligatoire à la rencontre d'orientation organisée par les titulaires du cours Travail de recherche. L'étudiant ou l'étudiante qui désire effectuer un projet d'initiative communautaire dans le cadre du cours Travail de recherche doit prendre

connaissance des propositions de projets des organismes partenaires en consultant la banque de projets de l'Université.⁶

- b. En collaboration avec les partenaires communautaires et le directeur ou la directrice :
 - identifier la situation problématique sur laquelle on veut intervenir (situation d'origine);
 - définir les objectifs du projet;
 - préciser le rôle de chaque partie impliquée.
- c. L'étudiant ou l'étudiante doit ensuite mener une recension des écrits qui servira à présenter les connaissances et les savoirs accumulés sur le sujet d'étude. Il faudra notamment passer en revue les différentes initiatives déjà proposées ailleurs, la nature et la portée de celles-ci ainsi que leurs limites. La recension présente aussi les théories et concepts utiles à la thématique étudiée.
- d. À la lumière des données présentées dans la recension des écrits, l'étudiant ou l'étudiante doit :
 - effectuer une étude sur le terrain afin de mieux saisir les particularités du problème dans notre communauté et les ressources disponibles pour mettre en place l'initiative souhaitée;
 - choisir une méthode de collecte de données (le groupe focus, l'entrevue avec différentes personnes clés, le sondage, etc.);
 - construire l'instrument de collecte de données;
 - délimiter et justifier l'échantillon;
 - évaluer les enjeux éthiques liés au projet et à la collecte de données, et récolter les données en respectant les règles de l'éthique qui s'imposent. (Les informations recueillies dans l'étude sur le terrain devraient permettre de planifier de manière précise et adaptée l'initiative projetée.)
- e. Création et présentation de l'initiative proposée.
- f. Description de l'initiative proposée et justification de ses composantes, de son format et de ses autres caractéristiques. À noter que cette justification peut se situer au niveau théorique ou pratique.
- g. Discussion
 - identification de la portée et des limites de l'initiative proposée et de la démarche entreprise pour la créer;
 - ouverture sur des pistes futures;
 - rédaction d'un rapport qui respecte les normes de présentation de l'institution;
 - diffusion du projet.

4. Déroulement du cours

- a. Fin de la troisième année
 - Participer à une rencontre d'orientation organisée par les titulaires du cours Travail de recherche;
 - Notamment en consultant la banque de projets de l'Université et le directeur ou la directrice, choisir un projet d'initiative communautaire;
 - Planifier une rencontre avec les partenaires communautaires et le directeur ou la directrice pour :

⁶ Il est à noter qu'un étudiant ou une étudiante pourrait aussi présenter un projet communautaire en dehors de la liste suggérée à condition de respecter les critères d'acceptation d'un projet et d'avoir obtenu l'approbation du directeur ou de la directrice qui supervise le projet en question. Toutes les initiatives sont donc les bienvenues.

- identifier la situation problématique sur laquelle on veut intervenir (situation d'origine);
 - définir les objectifs du projet;
 - préciser le rôle respectif de chaque partie impliquée.
- b. Bloc 1
 - Recension des écrits
- c. Bloc 2
 - Méthodologie - Étude sur le terrain :
 - choix d'une méthode de collecte de données et construction de l'instrument;
 - évaluation des enjeux éthiques et demande au CERUH, s'il y a lieu;
 - cueillette de données;
 - rédaction de la méthodologie.
- d. Bloc 3
 - Création et présentation de l'initiative proposée;
 - Discussion;
 - Diffusion du projet.

D. Le projet de création

1. Description

La personne qui choisit d'effectuer un projet de création dans le cadre du cours Travail de recherche doit entreprendre un travail de recherche, de réflexion et d'analyse porteur de la démarche scientifique aboutissant à la création d'une œuvre originale qui peut prendre l'une des formes suivantes : nouvelle, parodie, pastiche, bande dessinée, roman, carte historique, pièce de théâtre, court métrage, documentaire, exposition, recueil de poésie, etc.

2. Objectifs d'apprentissage

- a. approfondir les connaissances liées à un sujet d'étude choisi (concepts clés, méthodes, approches théoriques, perspective interdisciplinaire);
- b. développer des compétences poussées d'analyse, de synthèse, d'argumentation et de réflexion critique;
- c. approfondir les connaissances de la démarche scientifique (recherche) et de la démarche artistique (activité créatrice); évaluer le bien-fondé de chacune de ces approches et appliquer avec rigueur et discernement les concepts, méthodes et techniques propres à chacune de ces approches;
- d. formuler un discours structuré (à l'oral et à l'écrit ou autrement) qui indique clairement le sujet, les objectifs, la démarche, l'innovation;
- e. prendre connaissance des limites de l'état de la connaissance actuelle (connaissances scientifiques et connaissances personnelles) pour proposer un questionnement qui permet l'avancement (proposition d'hypothèses ou d'interprétations vérifiables ou non);
- f. prendre connaissance de sa subjectivité, de même que de celle de sa discipline, de son domaine d'études et de son expression créative, tout en cherchant une certaine objectivité et une rigueur méthodologique;
- g. adopter une démarche et un comportement conformes aux principes de l'intégrité intellectuelle;
- h. travailler de façon autonome en respectant les échéanciers.

3. Démarche méthodologique

- a. Réaliser un projet de recherche personnalisé respectant les conventions en sciences humaines et sociales, et dont la mise en œuvre consistera à :
 - choisir une thématique d'étude;
 - se familiariser avec l'ensemble des connaissances liées à cette thématique d'étude (revue de la littérature);
 - formuler une question de recherche (problématique) dans un cadre de réflexion interdisciplinaire comprenant deux angles : un premier théorique et un second créatif;
 - évaluer, s'il y a lieu, les enjeux éthiques liés à la question et à la collecte de données, et se conformer aux politiques établies;
 - proposer et appliquer une démarche méthodologique qui permet l'interprétation et l'analyse d'un corpus documentaire ou de données.
- b. Réaliser un projet de création qui tient compte des notions, concepts et apprentissages théoriques ainsi que des conventions esthétiques et méthodologiques du type de projet choisi (roman, recueil poétique, documentaire, exposition, bande dessinée, etc.);

- c. Présenter à un auditoire le projet de création en expliquant les concepts théoriques interdisciplinaires, l'inspiration esthétique et les choix techniques qui ont donné lieu à l'expression créative (peut prendre la forme d'un vernissage, d'un spectacle, d'une projection publique ou de toute autre présentation adaptée au projet de création choisi).

4. Déroulement du cours

a. Fin de la troisième année

- rencontre avec le directeur ou la directrice;
- choix d'un sujet d'étude;
- choix de la forme créative du projet (par exemple : exposition, documentaire, caricature, roman, nouvelles, etc.).

b. Bloc 1

- formuler une question de recherche qui sera abordée sous deux angles : théorique et créatif;
- situer la question de recherche et le projet de création par rapport à la production savante, littéraire et artistique existante (revue de la littérature);
- établir la stratégie de recherche (corpus documentaire, cadres théoriques, outils d'analyse);
- évaluer, s'il y a lieu, les enjeux éthiques du projet et, le cas échéant, préparer une demande au CERUH.

c. Bloc 2

- appliquer la démarche méthodologique qui permet l'analyse et l'interprétation d'un corpus documentaire ou de données;
- rédaction d'un travail écrit qui présente l'angle théorique de la question de recherche, la revue de la littérature, la méthodologie, l'analyse et la conclusion;
- planification des étapes nécessaires à réalisation du projet de création (par exemple : scénario et découpage technique, distribution artistique, tournage, montage et diffusion d'un documentaire).

d. Bloc 3

- réaliser un projet de création qui tient compte des notions, concepts et apprentissages théoriques ainsi que des conventions esthétiques et techniques du type de projet choisi;
- présentation publique du projet de création avec explications théoriques, esthétiques et techniques.

Annexe I

Cotes et descriptions des cours (transcodés) associés au volet formation en recherche

Cotes et descriptions des cours (transcodés) associés au volet formation en recherche

Méthodologie du travail intellectuel I (3 crédits)

MÉTH 2101F – Méthodologie du travail intellectuel I

Ce cours présente les méthodes et les techniques nécessaires pour réaliser un travail intellectuel de niveau universitaire. L'acquisition de ces méthodes permet d'améliorer la qualité et l'efficacité du rendement scolaire par le biais d'une bonne gestion du temps, d'une lecture efficace, d'une argumentation rigoureuse; cette dernière consiste à organiser et à structurer sa pensée en utilisant des compétences telles que juger, définir, établir des liens logiques, raisonner, critiquer et synthétiser. Les principes d'analyse nécessaires au développement de la pensée critique occupent une place importante dans ce cours. Finalement, un module est consacré à la préparation aux examens.

Statistiques I (3 crédits)

Le cours est transcodé ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126 et SOCI 2256.

ADMN 2606F – Statistiques des affaires I

Ce cours permettra d'assimiler les fondements théoriques et pratiques de l'analyse statistique. Après avoir abordé les concepts de la statistique descriptive et des calculs de probabilité, on étudiera les estimations par intervalle de confiance, les tests d'hypothèse sur les moyennes, les proportions et les variances, les méthodes de traitement de données comme l'analyse des tableaux croisés, l'analyse de variance à un facteur et la corrélation linéaire. L'utilisation d'un logiciel de statistique est intégrée au cours. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas cumuler des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256. *Préalable : Deux cours CPO ou de 12^e année de niveau 4U de mathématiques ou l'équivalent.*

GÉOG 2026F – Introduction à la statistique I

Le cours couvre la matière suivante : mesures de tendance centrale, mesures de dispersion, inférence (probabilité, cote z, échantillonnage, intervalles de confiance pour la moyenne et pour les proportions et test d'hypothèse), différence de moyenne (test-t et analyse de variance à un facteur), corrélation, régression simple et khi-carré. L'étudiant ou l'étudiante se familiarisera avec le logiciel SPSS ou Excel. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256.

MATH 2256F – Statistiques I

Ce cours aborde l'étude des statistiques descriptives et inférentielles. Les statistiques descriptives comprendront les mesures suivantes : distribution de fréquences, mesures de tendance centrale, de dispersion et de dissymétrie (pourcentage, moyenne, écart-type, variance, médiane, mode, rang centile et intervalle semi-interquartile pour les données brutes et groupées). En ce qui concerne les statistiques inférentielles, les sujets suivants seront traités : les probabilités, les concepts de la théorie d'échantillonnage ainsi que les estimations de moyennes et de pourcentages (estimation par intervalle, niveau de confiance, distributions z et t). Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256.

PSYC 2126F – Méthodologie et statistiques I

Le cours examine la description et la présentation des données, la probabilité, la distribution normale, les notes étalonnées, la corrélation et la régression simples, la distribution par échantillonnage de même que le test d'hypothèses. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256. *Préalable : PSYC 1107.*

SOCI 2256F – Statistiques I

Introduction aux statistiques descriptives. Classification des variables : échelles nominales, ordinales, par intervalles. Analyse graphique des données statistiques. Probabilités. Distribution normale. Analyse de la variance. Mesures d'association entre les variables : régression et corrélation. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 2606, GÉOG 2026, MATH 2256, PSYC 2126, SOCI 2126 et SOCI 2256. (Précédemment SOCI 2246.)

Méthodes I (3 crédits)

Le cours est transcodé ADMN 3806, PSYC 2516 et SOCI 2056.

ADMN 3806F – Méthodes I

Les fondements théoriques de la méthode scientifique. Formulation d'un problème de recherche, d'hypothèses et d'un protocole de recherche. Variables dépendantes et indépendantes, variables quantitatives et qualitatives. Collecte de données : travail sur le terrain, techniques d'entrevue, construction de questionnaires, observation systématique, utilisation de documents et de données statistiques disponibles. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3806, PSYC 2516 et SOCI 2056. (Précédemment COMM 4506.) *Préalable : ADMN 2007.*

PSYC 2516F – Méthodes I : méthodes et techniques de recherche

Les fondements théoriques de la méthode scientifique. Formulation d'un problème de recherche, d'hypothèses et d'un protocole de recherche. Variables dépendantes et indépendantes, variables quantitatives et qualitatives. Collecte de données : travail sur le terrain, techniques d'entrevue, construction de questionnaires, observation systématique, utilisation de documents et de données statistiques disponibles. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3806, PSYC 2516 et SOCI 2056. (Précédemment PSYC 25, PSYC 2501 et PSYC 2506.) *Préalable : PSYC 1107.*

SOCI 2056F – Méthodes I : méthodes et techniques de recherche

Les fondements théoriques de la méthode scientifique. Formulation d'un problème de recherche, d'hypothèses et d'un protocole de recherche. Variables dépendantes et indépendantes, variables quantitatives et qualitatives. Collecte de données : travail sur le terrain, techniques d'entrevue, construction de questionnaires, observation systématique, utilisation de documents et de données statistiques disponibles. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3806, PSYC 2516 et SOCI 2056. (Précédemment SOCI 25.) *Préalable : SOCI 1017.*

Méthodes II (3 crédits)

Le cours est transcodé ADMN 3807, PSYC 2517 et SOCI 2057.

ADMN 3807F – Méthodes II

Les problèmes de la mesure : catégories de classification, typologies, indices, construction d'échelles. Problèmes de fidélité et de validité. Méthodes de recherche en sciences humaines, particulièrement l'expérimentation. Sociométrie. Méthode d'échantillonnage. Analyse et interprétation des données. Exécution et évaluation de certaines expériences. Introduction à l'informatique. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3807, PSYC 2517 et SOCI 2057. (Précédemment COMM 4507) *Préalable : ADMN 3806.*

PSYC 2517F – Méthodes II : méthode et analyse scientifiques

Les problèmes de la mesure : catégories de classification, typologies, indices, construction d'échelles. Problèmes de fidélité et de validité. Méthodes de recherche psychologique, particulièrement l'expérimentation. Sociométrie. Méthodes d'échantillonnage. Analyse et interprétation des données. Exécution et évaluation de certaines expériences. Introduction à l'informatique. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3807, PSYC 2127, PSYC 2517 et SOCI 2057. (Précédemment PSYC 25, PSYC 2502 et PSYC 2507.) *Préalable : PSYC 2516.*

SOCI 2057F – Méthodes II : méthode et analyse scientifiques

Les problèmes de la mesure : catégories de classification, typologies, indices, construction d'échelles. Problèmes de fidélité et de validité. Méthodes de recherche psychologique, particulièrement l'expérimentation. Sociométrie. Méthode d'échantillonnage. Analyse et interprétation des données. Exécution et évaluation de certaines expériences. Introduction à l'informatique. Les étudiantes et les étudiants ne peuvent pas conserver des crédits à la fois pour ADMN 3807, PSYC 2517 et SOCI 2057. (Précédemment SOCI 25.) *Préalable : SOCI 2056.*

Travail de recherche (9 crédits)

Le cours est transcodé GÉOG 4104, HIST 4104, INTE 4104, LITT 4104, PSYC 4104 et SOCI 4104.

GÉOG 4104F – Travail de recherche

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche en géographie tirant profit de l'approche interdisciplinaire. Sous la direction d'une professeure ou d'un professeur, l'étudiant ou l'étudiante propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire. (9 crédits) L'étudiant ou l'étudiante ne pourra conserver de crédits à la fois pour GÉOG 4104F – Travail de recherche et l'un des cours suivants : HIST 4104F – Travail de recherche, INTE 4104F – Travail de recherche, LITT 4104F – Travail de recherche, PSYC 4104F – Travail de recherche, SOCI 4104F – Travail de recherche. *Préalables : ADMN 3807 ou PSYC 2517 ou SOCI 2057.*

HIST 4104F – Travail de recherche

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche à caractère historique tirant profit de l'approche interdisciplinaire. Sous la direction d'une professeure ou d'un professeur, l'étudiant ou l'étudiante propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire. (9 crédits) L'étudiant ou l'étudiante ne pourra conserver de crédits à la fois pour HIST 4104F – Travail de recherche et l'un des cours suivants : GÉOG 4104F – Travail de recherche, INTE 4104F – Travail de recherche, LITT 4104F – Travail de recherche, PSYC 4104F – Travail de recherche, SOCI 4104F – Travail de recherche. *Préalables : ADMN 3807 ou PSYC 2517 ou SOCI 2057.*

INTE 4104F – Travail de recherche

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche fortement inspirée par des approches interdisciplinaires. Sous la direction d'une professeure ou d'un professeur, l'étudiant ou l'étudiante propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de

l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire qui reflète notamment l'influence de l'interdisciplinarité sur sa démarche et sur ses conclusions. (9 crédits) L'étudiant ou l'étudiante ne pourra conserver de crédits à la fois pour INTE 4104F – Travail de recherche et l'un des cours suivants : GÉOG 4104F – Travail de recherche, HIST 4104F – Travail de recherche, LITT 4104 – Travail de recherche, PSYC 4104F – Travail de recherche, SOCI 4104F – Travail de recherche. *Préalables : ADMN 3807 ou PSYC 2517 ou SOCI 2057.*

LITT 4104F – Travail de recherche


Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche en littérature française, en linguistique ou dans un domaine connexe tirant profit de l'approche interdisciplinaire. Sous la direction d'une professeure ou d'un professeur, l'étudiant ou l'étudiante propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire. (9 crédits) L'étudiant ou l'étudiante ne pourra conserver de crédits à la fois pour LITT 4104F – Travail de recherche et l'un des cours suivants : GÉOG 4104F – Travail de recherche, HIST 4104F – Travail de recherche, INTE 4104F – Travail de recherche, PSYC 4104F – Travail de recherche, SOCI 4104F – Travail de recherche. *Préalables : ADMN 3807 ou PSYC 2517 ou SOCI 2057.*

PSYC 4104F – Travail de recherche

L'étudiant ou l'étudiante doit entreprendre une recherche théorique, expérimentale ou clinique approuvée par le département et aboutissant à la présentation d'un mémoire. L'étudiant ou l'étudiante ne pourra conserver de crédits à la fois pour PSYC 4104F – Travail de recherche et l'un des cours suivants : GÉOG 4104F – Travail de recherche, HIST 4104F – Travail de recherche, INTE 4104 – Travail de recherche, LITT 4104 – Travail de recherche et SOCI 4104F – Travail de recherche. *Préalables : admission au programme spécialisé et permission du département et PSYC 3256 (peut être concomitant).*

SOCI 4104F – Travail de recherche

Le projet de recherche est un cours terminal dans le programme de quatre ans. La personne inscrite mène une recherche sociologique tirant profit de l'approche interdisciplinaire. Sous la direction d'une professeure ou d'un professeur, l'étudiant ou l'étudiante propose une question à développer, prépare un plan et met en œuvre une recherche qui démontre l'intégration de l'ensemble de ses apprentissages dans le programme. Le cours se termine avec la présentation du mémoire. (9 crédits) L'étudiant ou l'étudiante ne pourra conserver de crédits à la fois pour SOCI 4104F – Travail de recherche et l'un des cours suivants : GÉOG 4104F – Travail de recherche, HIST 4104F – Travail de recherche, INTE 4104F – Travail de recherche, LITT 4104 – Travail de recherche, PSYC 4104F – Travail de recherche. *Préalables : ADMN 3807 ou PSYC 2517 ou SOCI 2057.*



L'Université de Hearst offre des études universitaires aux francophones du nord-est de l'Ontario et d'ailleurs, contribuant ainsi au développement et à la transmission du savoir. Un volet en recherche est présent dans l'ensemble de ses programmes d'études.



**UNIVERSITÉ
DE HEARST**
DEPUIS 1953

Hearst • Kapuskasing • Timmins